ACTION SOCIALE

Comptabilité des associations : tenir les comptes, sécuriser le juridique et le fiscal

Une association vit de ressources hétérogènes : subventions affectées, dons, cotisations, prestations facturées et temps donné par des bénévoles. Le trésorier doit rendre des comptes à des financeurs qui demandent chacun leur format, justifier l'emploi des fonds reçus et répondre à la question de la lucrativité dès que l'activité se rapproche de celle d'une entreprise. Deux jours pour maîtriser les écritures propres au secteur, bâtir des comptes annuels et une annexe défendables, et situer l'association au regard des impôts commerciaux. Les cas traités couvrent plusieurs tailles de structures.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel**	**À partir de 1 935 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Trésoriers comptables responsables administratifs et financiers et dirigeants bénévoles d'associations et de fondations.

PRÉREQUIS
Maîtriser les bases de la comptabilité générale et avoir une pratique de la tenue des comptes.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Appliquer les règles comptables propres aux associations
- Comptabiliser les subventions les dons et les legs reçus
- Traiter les fonds dédiés et les contributions volontaires en nature
- Établir les comptes annuels et l'annexe attendue par les financeurs
- Apprécier la situation de l'association au regard des impôts commerciaux

03 Programme détaillé

M1 Cadre comptable associatif

- Des comptes qui parlent aux financeurs
- Identifier les obligations comptables selon la structure et ses ressources
- Adapter le plan de comptes aux activités de l'association
- Organiser la comptabilité analytique par action financée
- Documenter les règles retenues pour les valoriser
- À retenir : Le découpage analytique choisi au démarrage conditionne la facilité des comptes rendus aux financeurs.

M2 Ressources affectées et fonds dédiés

- Justifier l'emploi de chaque euro reçu
- Comptabiliser les subventions d'exploitation et d'investissement
- Traiter les dons les legs et les cotisations
- Constituer et reprendre les fonds dédiés
- Valoriser les contributions volontaires en nature
- Cas pratique : Traitement d'une subvention pluriannuelle partiellement consommée puis passage des écritures de fonds dédiés.

M3 Comptes annuels et compte rendu financier

- Rendre compte sans ambiguïté
- Construire le bilan et le compte de résultat de l'association
- Rédiger une annexe complète et utile
- Préparer le compte rendu financier attendu par un financeur public
- Présenter les comptes à l'assemblée générale
- Atelier : Rédaction de l'annexe d'une association support puis confrontation des choix retenus entre participants.

M4 Enjeux juridiques et fiscaux

- Situer l'association face à l'impôt
- Apprécier le caractère lucratif ou non lucratif de l'activité
- Envisager la sectorisation ou la filialisation
- Traiter la question de la TVA sur les activités concernées
- Sécuriser la gouvernance et la rémunération des dirigeants
- Mise en situation : Analyse d'une association dont une activité se développe et arbitrage argumenté sur la sectorisation.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 935 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr